

D 588 COLOMBIE: SITUATION DU MOUVEMENT INDIEN

Créé en 1971 par les indigènes eux-mêmes, le Conseil régional indien du Cauca (CRIC) est actuellement le mouvement autochtone le plus représentatif. Son objectif est la défense des droits de l'indien: essentiellement la possession de la terre et les valeurs culturelles communautaires. Le CRIC a connu bien des difficultés, en particulier au sein du mouvement paysan. Cf. DIAL D 186, 207, 374, 442, 500, 523 et 561.

Aujourd'hui, la répression s'abat lourdement sur lui, ainsi qu'en témoignent les cinq procès militaires ouverts contre une quarantaine de dirigeants et militants du CRIC.

On lira ci-dessous le bilan du mouvement indien en Colombie, tel qu'il a été établi le 13 novembre 1979 par le Centro de Investigación y Educación Popular (CINEP) de Bogotá.

Note DIAL

LA REPRESSION CONTRE LES INDIENSAntécédents

Depuis le début du siècle, les Indiens ont lancé trois mouvements d'envergure: le combat de Manuel Quintín Lame, durant la deuxième décennie, à l'époque où les indiens du Cauca perdent la majorité de leurs territoires et où les propriétaires terriens, avec la protection du gouvernement conservateur, se mettent à occuper les terres indiennes; la lutte menée par José Gonzalo Sánchez, dans les années trente, aux caractéristiques similaires à la période antérieure; et le mouvement dirigé par le Conseil régional indien du Cauca (CRIC), à partir de 1971, mouvement né au moment crucial des luttes paysannes pour la récupération des terres.

La scène principale du combat indien est le département du Cauca. Cela s'explique dans la mesure où cette région est le lieu où sont installées les communautés indiennes les plus importantes, lesquelles se sont organisées pour résister au processus d'intégration culturelle enclenché par les classes dominantes.

Dévastation et anéantissement sont les termes exactement appropriés pour décrire les effets de la politique menée par les gouvernements successifs vis-à-vis des communautés indiennes. Sur le plan politique, depuis l'arrivée des espagnols, de multiples actes ont été posés pour détruire

les organisations nées de l'intérieur des communautés. C'est le cas de la suppression, par méconnaissance pratique, des conseils et municipalités indiennes; de la dispersion des communautés sous la pression des propriétaires terriens, à propos des terres des indiens; et de la militarisation des zones de conflits, afin d'imposer par la force des armes l'organisation de l'Etat capitaliste, ce que les indiens ne parviennent pas à comprendre et ce qui ne s'explique pas non plus sous un régime prônant la démocratie, étant donné que les méthodes gouvernementales concrétisées par la bourgeoisie n'ont pas réussi à faire la preuve d'une efficacité meilleure que les méthodes indiennes.

Les conseils d'anciens, les municipalités indiennes et les unités économiques qui se sont constitués sur les terres indiennes, ont fait la preuve que, pour la préservation de la culture et de l'existence même des indiens, ils étaient des moyens beaucoup plus efficaces que les techniques politiques et administratives imposées dans le reste du pays. C'est pourquoi les indiens du Cauca ont résisté avec succès aux assauts des propriétaires terriens et des classes dominantes. Leurs organisations communales, leurs unités de production, leurs modes de gouvernement en conseils, municipalités et assemblées, leurs méthodes commerciales, etc., ont été des armes très efficaces dans le combat pour éviter l'anéantissement, lequel semble être l'objectif des classes actuellement au pouvoir.

Les méthodes de lutte contre les indiens ont évolué avec les années. Au mouvement de Manuel Quintín Lame il est répondu par la répression et la terreur; des centaines d'indiens sont alors arrêtés et Quintín Lame est détenu plus d'une centaine de fois. Sánchez est empoisonné et ses partisans sont pourchassés. Quant au CRIC, dès sa constitution, il est traqué; plusieurs de ses dirigeants sont assassinés, dont Gustavo Mejía, son fondateur; les zones d'implantation des communautés sont militarisées et, récemment, ses membres sont massivement arrêtés et torturés.

Dans le passé, l'argument idéologique a consisté à démontrer que les indiens ne pouvaient pas avoir des droits car ils étaient inférieurs aux autres habitants du pays. C'est ainsi qu'ont été promulguées les lois qui considéraient l'indien comme mineur, ne lui accordaient pas le droit de vote et rendaient nulles ses transactions commerciales. Aujourd'hui, l'argument est que les indiens sont subversifs, qu'ils sont en rapport avec les groupes de guérilla en action dans le pays, ou qu'ils sont impliqués dans des activités illégales. Il s'agit en effet de justifier la politique d'anéantissement des indiens et d'accélérer leur intégration en faisant appel à l'argument ressassé de la rébellion armée. Pendant ce temps-là, pour dépouiller les indiens de leurs terres, les propriétaires terriens se servent de la violence comme arme favorite; et le gouvernement de même, lui qui reconnaît cyniquement l'utilisation de la torture mais, dit-il, dix fois moins que ce que prétend l'opposition.

Les indiens sont également victimes d'une violence d'ordre économique. C'est l'accaparement des produits et la spéculation consécutive par les propriétaires terriens et les commerçants, qui profitent des inégalités culturelles; ainsi que le mécanisme fréquent de l'usure et de la mise en gage. Ces techniques sont utilisées pour augmenter une exploitation déjà scandaleuse des habitants des terres indiennes qui vivent sur la base d'une économie de subsistance, et dont on réduit la consommation en leur imposant d'écouler leurs produits sur le marché afin de se procurer les moyens nécessaires à leurs travaux agricoles.

Un génocide en marche

Le CRIC est fondé en 1971. En fin 1974, il a déjà organisé vingt-huit manifestations de masse, parfaitement pacifiques, dont dix à l'échelon du département et auxquelles ont participé des milliers d'indiens. Trois de ces manifestations ont été faites pour protester contre des assassinats de dirigeants ou de militants du mouvement indien. Jusqu'à cette année, onze dirigeants du CRIC ont été assassinés. Dans le même temps, les indiens ont récupéré une bonne part des terres qui leur appartenaient en toute légitimité et dont ils avaient été spoliés par la violence des propriétaires terriens. En fin 1975, la police était intervenue dans toutes les zones où ont eu lieu des récupérations de terre; elle avait arrêté cent-dix-sept indiens, torturé quatre d'entre eux, détruit des cultures et incendié des cases. L'armée, qui était jusque là restée étrangère au déroulement des faits, a fait irruption dans la zone Nord (Toribío) et sous prétexte de recherche des auteurs de l'enlèvement du consul de Hollande, Eric Leupin, elle a installé des postes permanents de surveillance dans les conseils indiens de San Francisco et de Toribío.

Pour riposter à la recrudescence de la répression, les indiens tiennent le 4e congrès du CRIC à Tóez (Tierradentro) (1). Quelque trois mille indiens assistent à ce congrès et participent activement aux délibérations.

Le dynamisme de l'organisation indienne oblige les propriétaires terriens à développer leur propre organisation, ce en quoi ils bénéficient du soutien du gouvernement d'Alfonso López Michelsen, alors président de la République; par l'intermédiaire de son ministre de l'intérieur, Cornelio Reyes, il participe à l'acte de fondation du Conseil régional d'agriculteurs du Cauca (CRAC) qui regroupe les grands propriétaires et leurs hommes politiques qui sévissent dans la région.

Le plus curieux de l'affaire est qu'après la constitution du CRAC, on assiste à une intensification des exactions de ceux qu'on appelle "les rapaces" (2); ces tueurs à gages commencent à pourchasser systématiquement et à assassiner les militants de l'organisation indienne. Ils déploient leur plus grande activité dans les zones des plus conflictuelles du mouvement indien. C'est ainsi que la terreur est semée à Toribío, Coloto, Caldono, Jambaló et Coconuco (3). Dans cette offensive tombent les militants Marco Aníbal Melenge, Angel Mestizo, Avelino Ramos et Manuel Dagua. Marcos Avirama, président du CRIC, est l'objet de deux attentats.

L'activité des "rapaces" est concentrée dans la zone Nord, à Caldono et Coconuco, où ils sont contractés par les propriétaires terriens comme "travailleurs" dans les domaines pour mieux identifier leurs victimes. La présence des militaires empêche les indiens d'organiser leur défense et les "enquêtes approfondies" ouvertes après chaque assassinat ne sont toujours pas conclues. En 1975 et 1976, six indiens ont été assassinés, parmi lesquels il faut noter Isidro Pilcué, gouverneur (4) de la municipalité indienne de Tacueyó, et Benjamín Guetio, celui de Siberia (Caldono).

(1) cf. DIAL D 374 (NdT).

(2) littéralement "les oiseaux": hommes de main et tueurs à gages des grands propriétaires (NdT).

(3) cf. DIAL D 500 et 523 (NdT).

(4) En fait, le maire du village (NdT).

La violence des propriétaires terriens est sans limite et sans pitié. Les cases sont incendiées et les cultures détruites, et cela sous les yeux des militaires, comme c'est arrivé dans la région de Paniquita et de Tierradentro. A Cononuco, les femmes indiennes ont essayé de s'opposer à la destruction, mais plusieurs d'entre elles ont été blessées (29 septembre 1975). Les propriétaires terriens assassinent aussi des indiens de leurs propres mains: ainsi de Luis Muñoz, qui assassine le paysan Pablo Quinto (27 janvier 1976), dans la région de Tierradentro; de Ramón Renato Penagos, qui tire sur trois indiens et tue Bernardino Ipia, Luciano Ramos et Antonio Yule, le 10 décembre, dans la commune de Jambaló.

En 1977, les exactions des propriétaires terriens du département continuent. Le gérant de l'homme politique Marden Peláez, à Santander, assassine Pacho Fernández, militant connu des récupérations de terre. Cela se passe le 2 mars. Le 2 février précédent, la mairesse de Popayán, Josefina Muñoz de Angulo, ordonne le renforcement du poste de police dans le domaine San Ignacio; à leur arrivée, les policiers venus en renfort arrêtent un groupe important d'indiens, en les brutalisant. Justiniano Lame (descendant de Quintín Lame) est blessé au cours de l'opération. La police le laisse se vider de son sang jusqu'à ce qu'il meure, en empêchant ses camarades de venir à son secours. A Tierradentro, le 4 août, Cenén Narváez blesse quatre indiens qui cultivaient une parcelle communale; c'est lui qui demande à plusieurs reprises à la police d'Inzá de venir détruire des cultures et maltraiter des femmes et des enfants qui essaient de s'opposer aux exactions.

Ce tableau n'aurait pas été complet si l'on n'avait pas signalé l'apparition d'une nouvelle catégorie de gens: nous voulons évidemment parler des trafiquants de stupéfiants. Leur présence tient au fait que, dans cette région, les indiens cultivent la coca à des fins rituelles et médicales. L'un des principaux organisateurs du commerce de la coca est le propriétaire terrien Luis Ernesto Santos, surnommé "l'homme de la plaine" par les paysans et installé dans la région de Inzá. Avec l'arrivée des trafiquants, la coca voit monter ses prix et commence à être négociée par des intermédiaires à la solde de "l'homme de la plaine". Les nouveaux intérêts économiques qui font ainsi leur apparition, joints à la décomposition de l'économie traditionnelle à laquelle avaient échappé jusqu'alors les terres indiennes de la région, durcissent la guerre pour la terre puisque celle-ci augmente de valeur. Les autorités policières, complices de la mafia, procèdent continuellement à la destruction des cultures indiennes tandis que l'armée prend position dans les domaines. Le 6 décembre, "l'homme de la plaine" assassine de ses propres mains le vieillard Dionisio Ipia qui défendait ses terres en s'opposant aux assauts de "l'homme de la plaine". Celui-ci reste en liberté, mais les fils de l'indien assassiné sont jetés en prison pour être jugés.

Une autre forme de pression exercée par les propriétaires terriens est la confiscation des quelques rares biens des indiens. C'est ainsi par exemple que, le 7 juin, dans le village de Belalcázar, le propriétaire terrien Eduardo Medina confisque trente-trois têtes de bétail appartenant à la communauté indienne de Huila, et cela en présence d'un inspecteur de police qui blesse un indien.

En 1977, les exactions contre les indiens coïncident avec la militarisation de la zone Nord, suite à la mort de la femme du propriétaire terrien Miguel Andrade, le principal auteur de la répression anti-indienne.

En septembre 1977, toutes les régions sous l'influence du CRIC sont quadrillées par l'armée, suite à l'annonce par ce dernier de sa participation à une grève nationale.

Malgré la dure répression des années 1975, 76 et 77, les indiens organisent en 1978 leur cinquième congrès du CRIC (5). Ce congrès se déroule dans la deuxième semaine de mars; y participent vingt entreprises communautaires, vingt-sept parcelles communautaires, trente-huit coopératives et magasins communaux, ainsi que les municipalités indiennes de la zone du Cauca. Le fait le plus significatif du congrès est l'adoption d'une plate-forme politique synthétisant les revendications essentielles des indiens et donnant au mouvement des points de repère clairs. La détermination des priorités à l'usage des différents groupes travaillant à l'organisation et à l'éducation, en accord avec les particularités des communautés, est une autre étape importante franchie.

L'offensive des propriétaires terriens

Le 4 avril 1978, la Société des agriculteurs de Colombie (SAC), par le biais de sa section de la vallée du Cauca, organise une réunion à laquelle participent des personnalités des deux partis traditionnels de la région, des officiers généraux de l'armée et des grands propriétaires parmi les mieux placés. Dans une lettre adressée au gouverneur du département du Cauca, le SAC fait savoir que si le gouvernement n'est pas capable d'en finir avec l'organisation indienne, c'est lui qui s'en chargera.

Cette réunion se solde par une accentuation des exactions des "rapaces": à Caldono, le 13 mai, ils attentent à la vie de Miguel Ulcué; le lendemain, ils attaquent la maison du gouverneur indien (6) et menacent de mort les membres du conseil communal. Le 30 août, ils assassinent Lisandro et Marco Tulio Casso; le 16 septembre, à Santander, ils tuent un chauffeur de la communauté indienne.

La vague d'assassinats atteint son point culminant, en 1978, avec la mort d'Avelino Ul, dirigeant de la zone Nord du Cauca. L'assassinat a lieu le 16 novembre.

L'année 1979 commence par une répression intense des secteurs indiens, en vertu de prétendus liens de l'organisation indienne avec le mouvement de guérilla M-19 (7); celui-ci, on s'en souvient, avait pillé un arsenal militaire en début 1979. Sous prétexte de recherche des armes volées et de démantèlement du mouvement en question, les forces de sécurité de l'Etat se lancent dans une grande opération répressive contre le CRIC.

En janvier est assassiné le dirigeant indien Benjamín Dindicué, ancien vice-président du CRIC; en février sont arrêtés par l'armée et torturés les dirigeants Marco Aníbal Avirama, président du comité exécutif du CRIC; Edgar Avirama, frère du précédent; Taurino Nusque, Mario Escué Pasou ainsi que les collègues Luis Angel Monroy, Graciela Bolaños et Guillermo Amórtegui.

(5) cf. DIAL D 442 (NdT).

(6) cf. note 4.

(7) cf. DIAL D 523 (NdT).

Dans la zone Nord et à Tierradentro, l'armée s'est installée de façon permanente. Des effectifs du DAS, du F2, de la police, de l'armée et des autres services de répression de l'Etat se lancent dans une véritable chasse aux dirigeants du CRIC; ils font disparaître pendant plusieurs semaines les gens arrêtés et les soumettent aux tortures les plus sauvages.

Le 15 juin, trois policiers et vingt-sept inspecteurs perquisitionnent la coopérative Las Delicias, détruisant ses installations et tuent Cruz Nene; Salomón Guetio, Ana et Leticia Camayo sont blessés. Le 24 juin sont arrêtés Laurentino Aposta, Oscar Escué et Julian Zapata, de la communauté de Huila; et quatorze indiens sont arrêtés au village de La Bonita, dans la commune de Toribío. Le 3 juillet, l'indien José María Quihuapungo est assassiné dans le magasin communal de Media Naranja (Corinto).

Tribunaux militaires et statut indien

Actuellement, plus de quarante indiens sont arrêtés et ont été déférés devant plusieurs tribunaux militaires (8). La plupart des dirigeants du CRIC sont en prison ou se sont dispersés en raison des poursuites des forces armées.

L'actuel président du CRIC, Jesús Avirama, a été arrêté la semaine dernière et est à la disposition de la 3ème Brigade dont le siège est dans la ville de Cali.

Les forces armées ont désigné cinq tribunaux militaires pour juger les indiens, à savoir:

1- Vingt-cinq indiens de la municipalité de Corinto (Cauca), accusés d'homicide, de vol et de troubles sur la voie publique. Ils seront jugés pour la mort d'un individu qui a tué l'indien José María Quihuapungo, au moment où la communauté entreprenait de récupérer la coopérative occupée par l'assaillant. Dans le cadre de ce procès, sont détenus à la prison de Corinto les indiens suivants: Manuel Chilgueso, Manuel Taquinaz Pito, Jairo Guetio, Vicente Ucuere, Otoniel Chocué, Antonio Taquinaz, Humberto Collazos, Luisa Trompeta et Josefina Noscué.

2- Plusieurs associés du magasin communautaire du hameau de Siberia, dans la commune de Caldono, accusés d'homicide et d'association de malfaiteurs; cinq personnes sont détenues dans la prison de Popayán, et l'armée continue de perquisitionner dans le hameau. Les détenus sont actuellement: Juan Antonio Chocué, Domingo Tombé, Aureliano Chepe, Clímaco Peña et Tulio Marino Peña.

3- L'indien Patricio Acalo, accusé de la mort d'un agent secret. Détenu sans preuve, il l'est surtout en tant que leader de sa communauté.

4- Les indiens Guillermo Ul, Taurino Musicué et deux autres prisonniers, détenus dans la prison de Santander et accusés d'homicide et d'association de malfaiteurs.

5- Les dirigeants et les collaborateurs du CRIC, dont le président et le secrétaire, tous torturés par les militaires. Ces indiens sont accusés d'appartenance au M-19, de rébellion et de vol d'armes. Ils seront jugés par le tribunal militaire s'occupant des supposés membres du M-19. A l'heure actuelle se trouvent détenus: Marco Aníbal Avirama, président; Taurino Nascué, secrétaire; Graciela Bolaños, Edgar Avirama, Luis Angel Monroy, Miguel Nascué, Mario Escué et Guillermo Amórtegui.

(8) littéralement "conseils de guerre" (NdT).

La répression en cours a pour toile de fond la lutte âpre des indiens contre les propriétaires terriens pour l'occupation et la propriété de la terre. Les indiens résistent depuis quatre siècles aux assauts des propriétaires terriens et des grands propriétaires qui cherchent à tout prix à les spolier des terres qui leur appartiennent - bien avant toute raison juridique - en vertu de leur droit d'aborigènes.

Le CRIC est devenu l'obstacle aux prétentions de la bourgeoisie et des propriétaires terriens. La logique de ces derniers est simple: il faut en finir avec le CRIC pour conquérir la terre qu'occupent les indiens. Les autorités gouvernementales marchent la main dans la main avec les propriétaires terriens et, grâce à leurs services de répression, elles leur facilitent grandement la tâche.

En complément du tableau, le gouvernement central soumet maintenant à l'examen du parlement un projet de statut indien qui constitue une ingérence directe dans les organisations autochtones (9). La façon dont il a été élaboré en donne l'esprit. La commission chargée de l'élaboration du projet avait exclu la participation des délégués des organisations indiennes, tout comme celle des indigénistes les plus prestigieux qui ont, dans une déclaration récente, dénoncé et repoussé les interventions du gouvernement. Mais peu importent les protestations, le statut continue sa marche en avant et, avec lui, le moyen répressif menaçant l'existence des groupes culturels indiens qui subsistent encore.

L'objectif principal du statut indien est de faire passer sous contrôle de l'Etat les organisations indiennes qui, surtout dans les dernières années, ont affirmé leur indépendance vis-à-vis des partis traditionnels et de l'Etat. L'ingérence gouvernementale dans les organisations indiennes est concrétisée par la création d'un "Département administratif de développement des communautés et affaires indigènes".

De cette façon, ainsi que l'ont signalé dans une déclaration récente quelques uns des plus fameux indigénistes, on permet et facilite aux plus hautes sphères officielles le contrôle des diverses activités déployées par les populations indiennes dans le domaine économique, social et politique. Avec le statut indien on renforce la manipulation électorale, étant donné que les ressources en provenance du budget public sont déterminées par le ministère de l'intérieur, c'est-à-dire en fait par les partis libéral et conservateur.

(9) cf. DIAL D 561 (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 185F - Etranger 215 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie CCFD
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441